

Formation Comptabilité Avancé : Clôture des comptes

■ Durée :	2 jours (14 heures)
■ Tarifs inter-entreprise :	1 355,00 € HT (standard) 1 084,00 € HT (remisé)
■ Public :	Collaborateurs des services comptables et financiers Chefs comptables
■ Pré-requis :	Avoir des connaissances en comptabilité ou avoir suivi " Les bases de la comptabilité générale"
■ Objectifs :	Mesurer l'impact des dernières évolutions comptables et fiscales sur l'arrêté des comptes. Traiter comptablement et fiscalement les différentes opérations de la clôture comptable d'un exercice. Établir les comptes annuels et la liasse fiscale.
■ Modalités pédagogiques, techniques et d'encadrement :	<ul style="list-style-type: none">• Formation synchrone en présentiel et distanciel.• Méthodologie basée sur l'Active Learning : 75 % de pratique minimum.• Un PC par participant en présentiel, possibilité de mettre à disposition en bureau à distance un PC et l'environnement adéquat.• Un formateur expert.
■ Modalités d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">• Définition des besoins et attentes des apprenants en amont de la formation.• Auto-positionnement à l'entrée et la sortie de la formation.• Suivi continu par les formateurs durant les ateliers pratiques.• Évaluation à chaud de l'adéquation au besoin professionnel des apprenants le dernier jour de formation.
■ Sanction :	Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis
■ Référence :	COM100065-F
■ Note de satisfaction des participants:	Pas de données disponibles

■ Contacts :	commercial@dawan.fr - 09 72 37 73 73
■ Modalités d'accès :	Possibilité de faire un devis en ligne (www.dawan.fr, moncompteformation.gouv.fr, maformation.fr, etc.) ou en appelant au standard.
■ Délais d'accès :	Variable selon le type de financement.
■ Accessibilité :	Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à referenthandicap@dawan.fr, nous étudierons ensemble vos besoins

Des écritures comptables au bilan : traiter comptablement et fiscalement les différentes opérations

Les règles applicables aux actifs immobilisés :

- Coût d'entrée des immobilisations : immobilisations décomposables et non décomposables
- Amortissements et dépréciations : base, durée et rythme
- Divergences entre règles comptables et fiscales
- Régime simplifié des PME
- Les difficultés : entretien, échange standard, véhicules de tourisme...

Le traitement des stocks :

- Coût d'entrée des stocks
- Inventaire
- Valorisation et dépréciation

Le traitement des provisions :

- Gros entretien, remise en état, SAV gratuit, amendes et pénalités
- Existence et valorisation des passifs probables
- Événements postérieurs à la clôture
- Les difficultés : comptes clients, licenciement, restructuration, contrôle fiscal...

Opérations en devises :

- Créances et dettes exprimées en devises
- Couverture de change
- Les règles fiscales

Régulariser les charges :

- Les règles de rattachement des charges à l'exercice
- Les pièges à éviter : charges pluri-exercices, campagnes publicitaires...

Régulariser les produits :

- Les règles de rattachement des produits à l'exercice
- Le cas des prestations de services

Valeurs mobilières : cerner les difficultés - Valorisation à l'entrée et au bilan

- Divergences entre règles comptables et fiscales

Les engagements hors bilan : - Recenser les engagements hors bilan

- Atelier : chaque problématique est illustrée par un exercice de traitement des points spécifiques

Établir les comptes annuels et la liasse fiscale

Déterminer le résultat fiscal :

- Mettre en place un tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal
- Partage d'expériences : échange sur les difficultés les plus fréquentes et les traitements adaptés

Établir les états financiers et les annexes :

- Élaborer le bilan et le compte de résultat : acquérir la méthode et les bons réflexes
- Les questions à traiter en annexe
- Atelier : élaboration de la structure de l'annexe